

Connaître les fondamentaux de l'urbanisme durable pour construire la ville

Point fort de cette formation

Formation qui évite les excès de technicité en proposant une approche pragmatique, transversale et stratégique de l'urbanisme, basée sur le retour d'expérience des participant·es et de l'intervenant·e.

Maîtriser les enjeux de l'urbanisme durable pour construire la ville en transition.

Objectifs opérationnels

- Connaître les fondamentaux de l'urbanisme et de la ville durables (grands critères, « grille » de lecture et de décision sur les projets, comparatifs et réalisations exemplaires, etc.).
- Connaître les principes d'une approche stratégique, dans le but de renforcer leur influence politique dans ce domaine au sein de la majorité municipale.

Contenu

Les fondamentaux de l'urbanisme durable, de la conception à la construction

- Enjeux de concertation et de participation habitante.
- Mixités (sociale, générationnelle, fonctionnelle).
- Densité vs étalement urbain.
- Transports et circulations.
- Part du végétal et biodiversité.
- Qualité écologique et fonctionnelle des espaces publics économies d'énergie.
- Nuisances et qualité des ambiances urbaines.
- Architecture et construction.

L'approche opérationnelle



- Rappel du cycle et du rythme de projet et repérage des moments clés.
- La définition d'objectifs.

Méthode pédagogique et pré-requis

- Formation tous niveaux, qui nécessite pas de pré-requis.
- Alternance d'apports théoriques et de cas pratiques, d'illustrations et d'échanges afin d'identifier les bonnes pratiques.
- Les stagiaires seront évalués par questionnaire, en début et fin de formation, afin de mesurer l'acquisition des savoirs.

Format

Une journée (6 heures).

Public cible

Elu·es et collaborateur·trices d'élu·es, agents de la fonction publique, acteur·trices travaillant avec les collectivités locales (structures privées, associatives...).

Pour les personnes en situation de handicap: contacter
le référent

Cédis.

Inscriptions

Pour les élu·es :

modalités de financement et d'inscription

Pour les agents de la fonction publique, les salarié·es, ou autres :
modalités de financement et d'inscription.

